

en 1945 pour étudier cette situation déplorable et recommander les mesures nécessaires pour encourager et aider les trappeurs qui tiraient leur subsistance de la pêche et de la chasse, particulièrement dans les régions isolées du Nord.

Un service de vente des fourrures a été établi à Regina afin d'assurer aux producteurs un lieu d'enchères à proximité, où leurs fourrures pourraient être classées, étalées et vendues au plus offrant. En 1946, la province a conclu avec le gouvernement fédéral un accord pour la conservation des animaux à fourrure par lequel les deux gouvernements s'engageaient à consacrer chaque année une certaine somme à l'administration des animaux à fourrure et du gibier et à l'amélioration de l'habitat de la faune des régions isolées du Nord, au bénéfice des habitants de ces régions. L'intérêt particulier du gouvernement fédéral dans ces régions concerne le bien-être des Indiens des traités qui sont sous sa tutelle. Les règlements accordaient aux Indiens, aux Métis et aux Blancs des droits égaux et la même sécurité dans leurs concessions de piégeage collectives, familiales ou individuelles. Les trappeurs ont élu des conseils locaux comme leurs porte-parole auprès du ministère provincial des Ressources naturelles. Au cours des cinq années suivantes, 3,600 castors ont été transportés des régions habitées dans de nouveaux domaines de la frontière nord, où leur présence était nécessaire à la propagation de l'espèce et à l'amélioration et au maintien des niveaux d'eau. Grâce à cette initiative le nombre des castors s'est accru sans cesse; la prise qui était d'environ 400 peaux en 1943-1944 à atteint le chiffre de 23,000 en 1952-1953.

En 1946, le programme de piégeage du rat musqué dans le sud de la Saskatchewan a été inauguré. Chaque trappeur des régions habitées obtient un permis qui détermine la région où il est autorisé à capturer le rat musqué ainsi que le contingent qui lui est attribué, d'après le nombre de cabanes et de terriers qui s'y trouvent. On estime que cinq rats musqués par cabane survivront à l'hiver et que trois peuvent être capturés, les autres demeurant pour la propagation. Ainsi, les saisons de chasse fermée générale sont chose du passé et les rats musqués en toute section peuvent être capturés conformément au programme. En conséquence, la moyenne de la production annuelle depuis cette date a presque triplé par rapport à la moyenne de la production annuelle d'une période correspondante antérieure à 1946. La capture de 1953 s'élevait à près d'un million de rats musqués; en trois autres années seulement la prise fut plus considérable.

Le pékan, le renard, le lynx, la martre, le vison, la loutre, l'écureuil et le lapin, sont d'autres animaux à fourrure importants du point de vue économique. Le nombre de ces animaux ainsi que la valeur de leurs peaux ont varié depuis quelques années, mais la production plus abondante de castors et de rats musqués a aidé à stabiliser le revenu du trappeur. Bien que le prix de la plupart des fourrures ait diminué ces dernières années, le revenu provenant des fourrures d'animaux sauvages en Saskatchewan s'est maintenu.

Le blaireau, le raton laveur et le glouton offrent en ce moment peu de valeur économique. Les loups et les coyotes sont classés parmi les bêtes nuisibles de même que le renard dans les régions habitées et des programmes étendus de destruction ont été exécutés afin de réduire le nombre de ces animaux.

En 1948, il était très évident que les primes ne parvenaient pas à réduire le nombre des coyotes. Un programme prévoyant l'emploi de chasseurs payés a donc été lancé conjointement avec les municipalités rurales, tout le personnel sur place